

COLMETANCH NOIR - Gamme bâtiment

PROTECTION ET IMPERMÉABILISATION DES SOUBASSEMENTS



- **Sans Solvant, Sans Odeur, Non Toxique.**
- **Noir de soubassement, imperméable à l'eau.**
- **Résiste à l'eau, à l'alcool et à la plupart des acides et des bases dilués.**
- **S'applique sur support légèrement humide et forme un film très souple et élastique.**
- **Peut se pulvériser aisément.**
- **Prêt à l'emploi, s'utilise très facilement.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide bleuté, devenant noir après séchage.
- Densité à 20°C : 1,01 ± 0,05.
- pH du produit concentré : 7,5 ± 0,5.
- **Séchage** : entre 24 et 48 heures (variable selon les conditions climatiques).
- **Consommation** : 4 à 5 m²/litre par couche.
- Températures limites d'application : + 5°C à + 35°C.
- Limites de températures de service : - 25°C à + 80°C.
- Préparation à base de résine concentrée destinée à la protection et à l'imperméabilisation des ouvrages enterrés.
- Résiste aux cycles gel/dégel.
- Résistant aux agents atmosphériques.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- **COLMETANCH NOIR** est dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- Non inflammable.

MODE D'EMPLOI :

- **Préparation** : les surfaces doivent être propres, dégraissées, dépolissées et adhérentes et les bétons être agés de 10 jours de séchage minimum.
- **Bien homogénéiser**.
- Diluer : 1 litre de **COLMETANCH NOIR** avec 1 litre d'eau.

- Humidifier légèrement le support avant application.
- Appliquer **COLMETANCH NOIR** à la brosse, au rouleau, ou au pulvérisateur, toujours en couche fine, éviter les surépaisseurs.
- Pour une qualité optimale et suivant le pouvoir absorbant et l'aspect du support, réaliser une 2^{ème} couche après un séchage minimum de 4 h de la première couche.
- Nettoyer le matériel et outil d'application avec de l'eau ou un décapant si sec.
- Attendre 1 à 2 jours avant de recouvrir (remblai, mortier ou enduit).

EXEMPLES D'APPLICATIONS :

Imperméabilisation : des soubassements, des vides sanitaires..., des fondations enterrées en béton ou en maçonnerie enduite, des ouvrages enterrés contre les eaux de ruissellement et les eaux agressives.



émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)